



Compte-rendu du CHS-CT du 4 octobre 2022

Lors du précédent CHS, le président du CHS avait fait part à l'instance d'un cas difficile de harcèlement sexuel et moral. Aujourd'hui l'enquête administrative est close. La personne initialement mise en cause a repris son travail, les faits n'ayant pas été corroborés.

Le budget

L'examen du budget se déroule avec une contrainte liée à la tenue des élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022.

En conséquence, il faudra consommer l'intégralité des crédits avant fin 2022, sous peine de les perdre.

En plus, compte tenu de l'annulation de certaines formations, faute de participants, il reste plus de 8000 euros de crédits à dépenser avant la fin de l'année. Il faut donc s'orienter vers des dépenses qui peuvent être payées rapidement.

Les participants au CHS s'accordent sur l'achat de vêtements chauds (polaires) pour les agents qui le désirent pour faire face aux températures rigoureuses de l'hiver qui arrive. On recense effectivement déjà des températures à 16 ou 17 degrés dans certains bureaux.

On note que la formation sprinklage (système de protection contre l'incendie) prévue plus tôt dans l'année à Meyzieu a été reportée au motif de la charge de travail importante. Les explications apportées par l'administration ne nous empêchent pas de penser que les formations sécurité ne devraient pas passer après le travail.

La CGT demande à avoir des infos sur les analyses légionelles pour les bâtiments pour lesquels la DISI n'est pas gestionnaire. Ainsi, on ne sait pas à Dijon et à Grenoble, par exemple, si des analyses ont été faites et quels sont les résultats.

Selon nous, le CHS avoir la même information sur les questions hygiène et sécurité pour tous nos collègues de la DISI.

Il s'agit d'une question générale sur les échanges avec les autres CHS : on se demande si on peut convoquer un expert CHS d'une autre structure. La question devrait être portée au niveau national.

Toujours dans les commandes de fin d'année, le CHS s'accorde sur l'achat de chaises, de souris ergonomiques et de lampadaires, selon ce qu'il restera de crédits après la commande de polaires.

Audit sur l'exposition sonore

Cette enquête a été diligentée à Meyzieu pour détecter si des problèmes liés à l'environnement sonore bruyant nécessitaient des mesures de prévention.

Au terme de l'étude conduite par l'APAVE, les niveaux d'exposition nécessitent le port d'équipements de protection individuelle dans les ateliers, principalement à la mise sous plis où ils vont devenir obligatoires.

De la pédagogie est nécessaire pour faire accepter ces mesures qui vont dans le sens de l'amélioration des conditions de travail à Meyzieu.

Il a été rappelé que les écouteurs sans fil ne sont pas des protections. L'écoute de la musique peut poser problème sur certains postes de travail nécessitant beaucoup d'attention.

Déclaration d'accident du travail

Le CHS revient sur le cas de l'accident de trajet vu lors de la dernière instance avec une victime à l'époque en stage à l'ENFiP de Clermont-Ferrand. Le dossier ira à son terme même si la personne ne fait plus partie de la DGFIP (démission).

Fort heureusement, peu d'accidents de travail sont à déplorer.

Ceux qui adviennent doivent nous alerter sur les risques qui perdurent avec des trajets importants en voiture. Rappelons qu'il existe des formations financées par le CHS.

Questions diverses

La CGT demande des nouvelles des locaux de Clermont anciennement affectés à l'impression. Une étude doit être lancée avant la fin de l'année pour envisager la suite et planifier un déménagement des services de Parlette à Guichard.

Le président du CHS précise cependant que nous sommes au tout début du processus. Ne serait-ce que pour les études, on ne sait pas si elles seront conduites par l'antenne immobilière du secrétariat général ou si elles nécessiteront le passage d'un marché public dédié.

Concernant les problèmes d'ascenseur et de monte-charge au bâtiment C de l'ESI de Lyon, La CGT a eu l'information selon laquelle un nouvel ascenseur doit être mis en service avant la fin de l'année avec la nécessité d'une coupure électrique. Pour le monte-charge, sa réparation est prévue avant la fin du mois d'octobre 2022.

Le président du CHS revient à la demande de la CGT sur le calendrier de la fermeture de la salle blanche de Lyon. La date limite du 31 décembre 2022 sera tenue selon lui pour la quasi-totalité des serveurs.

Il restera quelques services particuliers à fermer dans la 1^{ère} quinzaine de janvier 2023. Le président du CHS n'exclut pas de fermer d'autorité certaines plateformes sur DevVI2 pour les rouvrir ensuite sur DevVI3, ce qui occasionnera, pour les projets concernés, des indisponibilités dans l'intervalle.

La CGT demande également à la DiSI de clarifier les règles applicables en matière de rémunération et récupération pour les travaux effectués le week-end.

Si tout est calé pour la plupart des demandes de travaux informatiques, cela semble moins clair pour les demandes de volontariat pour les salons de formation et de promotion des activités de la DGFIP.

Espérons que ce point sera clarifié rapidement, le volontariat n'est pas du bénévolat et doit être rémunéré comme il se doit.

Les tâches d'entretien qui étaient assurées jusqu'à présent par le gardien de l'ESI de Nevers seront assurées par des extérieurs, les veilleurs de nuit et les agents de la logistique, en particulier le salage en hiver.

Au détour d'une question d'une autre OS, le CHS apprend avec stupeur que la DiSI n'a pas l'autorisation d'acheter directement de véhicule avec option type roue de secours et qu'elle est contrainte à les payer ensuite au prix fort, voire à demander au CHS d'y contribuer. On nage en plein délire administratif.

Enfin, on termine la séance par l'accord du président du CHS, à la demande de la CGT, de programmer une visite prochaine de site à Montbard et, également, de tenir une prochaine séance des instances du CHS-CT (qui s'appellera après les élections professionnelles CSSCT : Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) dans un autre ESI que Clermont et Lyon. Pourquoi pas à Nevers ?

Vos représentants au CHS-CT : Assma Boukhris, Sylvie Marcel, Michel Celso, Jean-Eudes Bour et Olivier Delemar